



Groupe de travail Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel Bois d'Ardennes

21 juin 2018, 9h30 – Mairie de Ducey-les-Chéris

Collectivités :

BION Rodolphe ~ Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche
EL MANKOUCH Saïd ~ Conseil départemental 50 – SyMEL
JOUÉ Aurélie ~ Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune
LAPORTE Denis ~ Maire de Ducey-les-Chéris
LEFEVRE-VIVIER Benoît ~ Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel – Normandie
MICARD Blaise ~ Conseil départemental 50
NOUVEL Valérie ~ Conseillère départementale 50 - SyMEL
PAILLETTE Valentin ~ Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche
PROVOST Gaël ~ Syndicat départemental de l'eau 50 – Syndicat mixte AEP Baie Bocage

Usagers et leurs représentants :

BUHAN Claude ~ Fédération de pêche 50
GOUACHE Christophe ~ Fédération des chasseurs 50

Associations :

BOITTIN Florent ~ Manche Nature
COLLETTE Jean ~ Groupe Ornithologique Normand
JACQUOT Marcel ~ Manche Nature
MARTEAU Mélanie ~ Groupe Mammalogique Normand

Scientifiques :

ZAMBETTAKIS Catherine ~ Conservatoire Botanique National de Brest

Services de l'Etat et établissements publics :

BUREAU Isabelle ~ Conservatoire du Littoral
ETIENNE Sébastien ~ Office National des Forêts
GRIVAUD Morgan ~ Conservatoire du Littoral – Syndicat Mixte Littoral Normand
ROBBE Sandrine ~ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
VATTIER Laurent ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 50

Excusés :

Amis des Rivages de la Baie

Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières de Normandie
Chambre d'agriculture 50
GRoupe d'ETude des Invertébrés Armoricaains - antenne Basse-Normandie
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 50
Sous-Préfecture d'Avranches

□ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs Natura 2000

Le groupe de travail s'inscrit dans une démarche d'actualisation du Document d'Objectifs des deux sites Natura 2000 de la baie du Mont Saint-Michel. Elaboré entre 2006 et 2009 et validé en 2011, ce document exhaustif doit aujourd'hui être mis à jour, pour actualiser le plan d'actions afin que celui-ci corresponde au mieux aux enjeux actuels du site et pour répondre aux obligations régies par le Code de l'Environnement.

Ce groupe de travail fait partie d'un cycle de réunions qui s'échelonneront au cours de l'année 2018 sur les différents secteurs et thématiques de la baie. L'objet de ces réunions étant de partager l'évaluation du Document d'Objectifs présentée au Comité de Pilotage du 20 novembre 2017, de la compléter le cas échéant, puis de concerter l'ensemble des acteurs concernés par la thématique et le territoire traité autour des perspectives de gestion et d'actions Natura 2000 à prioriser au cours des prochaines années.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du plan de gestion UNESCO de la baie du Mont Saint-Michel (volet lié au patrimoine naturel) en cours d'élaboration et de l'animation du site RAMSAR de la baie du Mont Saint-Michel.

Les diaporamas et le relevé de décisions du groupe de travail sont joints au présent compte-rendu.

□ Perspectives

Une étude de l'état de conservation des habitats de landes humides et de dépressions à sphaigne et des milieux associés sera inscrite au plan d'actions actualisé. Cet état des lieux visera à évaluer si les actions de coupes de ligneux actuellement réalisées suffisent à conserver ces habitats d'intérêt communautaire ou si des actions complémentaires doivent être mises en œuvre.

Des échanges techniques seront organisés afin de structurer la stratégie de communication et de sensibilisation environnementale en Baie du Mont Saint-Michel, en lien avec le projet de création d'un CPIE de la Baie.

Un accompagnement du nouveau plan de gestion saumon en cours d'élaboration par l'Inter-SAGE sera assuré par le cadre de l'animation Natura 2000 : l'objectif est de définir un plan de gestion terre-mer complémentaire de celui en vigueur en mer et resitué dans le contexte de la renaturalisation de la Sélune.

Une organisation et une structuration de la connaissance sur la biodiversité seront initiées en baie, en coordination avec les observatoires existants. Elles auront pour objectif de recueillir, standardiser, bancariser et rendre diffusable la donnée naturaliste en milieux terrestre et marin. Des groupes de travail spécifiques seront mobilisés courant 2019 sur la thématique. Des espèces et habitats cibles à suivre en priorité devront être définis pour les milieux forestiers.